

Rapport du Président

Séance publique du
lundi 21 février 2022

N° CD-2022-1-8-1

N° applicatif 3009

8^{ème} Commission

Commission Efficacité et sobriété financière

Service instructeur

Direction des services de l'Assemblée

Service consulté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL DU 6 DÉCEMBRE 2021

Résumé : Le présent rapport a pour objet l'approbation par l'Assemblée du procès-verbal de la réunion publique du Conseil du 6 décembre 2021 présenté sous forme de transcription in extenso.

Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace s'est réuni en séance plénière le lundi 6 décembre 2021 en salle de l'Assemblée à COLMAR. Le procès-verbal de cette réunion publique, qui se présente sous forme de transcription in extenso, est adressé aux Conseillers aux fins d'adoption.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRÉSIDENT



Frédéric BIERRY